

Société des administrateurs et fonctionnaires
des Communes neuchâtelaises

Procès-verbal de la 50ème assemblée générale du 22 mai 1976 à Lignièrès,

Présidence: M. Rémy Muriset, Président

- Ordre du jour:
1. appel
 2. adoption du procès-verbal, voir journal l'Employé
 3. rapports du Président et du caissier.
 4. admissions., démissions, mutations
 5. nomination de la commission de contrôle
 6. modification des statuts
 7. nominations selon propositions
 8. traitement du corps enseignant
 9. chômage ~~et~~ office de placement - intervention et résultat
 10. propositions de sujets à traiter (par les membres)
 11. lieu de la prochaine assemblée générale
 12. course du cinquantenaire
 13. divers

Introduction

En ouvrant la séance de la 50ème assemblée générale, nous commémorons simultanément le cinquantenaire de la Société. Notre Président nous salue et nous remercie de nous être déplacés dans ce charmant village de Lignièrès.

Un accueil particulièrement chaleureux vient de nous être réservé à la fromagerie par les Autorités locales auxquelles nous exprimons toute notre gratitude.

Il salue particulièrement les invités suivants:

- Monsieur Le Conseiller d'Etat Jacques Béguin,
- Monsieur Le Chancelier d'Etat Jean-Pierre Porchat,
- MM. José Schmoll, vice-président du Conseil communal de Lignièrès et Ernest Juillerat conseiller communal,
- MM. Ruedi et Schaller du Contrôle des communes,
- M. Garnier, ancien contrôleur des communes
- M. Jean-Philippe Monnier, chef du service de l'assistance s'est excusé

1. appel

46 membres actifs et honoraires sont présents, 16 se sont excusés. Mentionnons que l'effectif de la Société s'élève à 91 membres.

2. le procès-verbal ayant paru dans le journal l'Employé, le comité propose d'ouvrir une discussion sans en donner lecture, aucune remarque n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

3. rapports du président et du caissier

- du président: il est annexé au présent procès-verbal,
- du caissier: le bénéfice de l'exercice s'élève à Fr. 1134,50, le capital à Fr. 6881.25. La commission de contrôle a reconnu les comptes exacts avec remerciements, l'assemblée générale en donne décharge aux organes responsables.

4. admissions, démissions, mutations

admissions: Duc Patrice Cortailod, Gehret Jacques Chez-le-Bart, Hadorn Rémy St-Martin, Huguenin Didier Areuse, Meyer Danièle Neuchâtel, Borghini Valentin Neuchâtel, Mollier Anne-Marie Le Cerneux-Péquignot, Muriset Francis Noiraigue, Bonnet Christiane Les Planchettes, Perrone-Muriset Bernadette Le Landeron, Marti Jean-Claude Les Hauts-Geneveys

démission: Revaz Jean-Jacques, Noiraigue

jubilé: Schneitter Norbert Boveresse, 25 ans de sociétariat avec remise de la traditionnelle gerle et nous meilleurs voeux.

décès: Travostino Pierre St-Martin, Gauthier Paul Le Cerneux-Péquignot, nous observons un instant de silence à la mémoire de ces 2 collègues disparus.

5. nomination de la commission de contrôle

sont proposés et nommés MM. Claude Gerster et Pierre Gindraux.

6. modification des statuts

Le Président rappelle les remarques formulées dans son rapport et fait distribuer des propositions annexées au présent procès-verbal, tout à tour plusieurs collègues prennent la parole puis l'assemblée adopte à une confortable majorité la solution no. 3 proposée par le comité. Les statuts seront donc modifiés provisoirement comme suit:

art. 8 Les organes de la société sont:

1. l'assemblée générale
2. un comité de 7 membres
3. la commission de vérification des comptes

art. 12

Chaque année, l'assemblée élit le président. Elle nomme également les autres membres du comité à raison d'un par district. Moyennant une rotation garantissant la continuité des travaux, le président et les membres sont en principe rééligibles durant quatre ans.

L'adaptation au nouveau système a lieu en deux étapes. Dès 1976, quatre districts seront représentés et 6 dès 1977.

Si la majorité de l'assemblée le requiert, l'élection a lieu au scrutin secret. Sinon, l'élection s'effectue à main levée.

Il appartient au comité de répartir les attributions.

7. Nominations selon propositions

les 4 membres actuels du comité soit: Rémy Muriset président, Léon Tardin vice-président, Jean-Pierre Thiébaud caissier et Freddy Bonjour secrétaire voient leurs mandats prorogés selon proposition de Fernand Huguenin, viennent s'adjoindre 3 nouveaux membres qui sont:

Francis Fivaz pour le district du Locle,
Serge l'Eplattenier pour le district du Val-de-Ruz,
Fernand Huguenin pour le district de Boudry

Rémy Muriset assumera la Présidence encore pour une année par acclamations

8. Traitement du corps enseignant

Le Président rappelle les remarques formulées dans son rapport, le département de l'instruction publique établira un fichier sur la base d'une enquête. L'assemblée est favorable aux propositions du comité, dès 1977 le calcul des traitements du personnel enseignant sera entièrement automatisé.

La question d'un compte-courant entre l'Etat et les communes est soulevée, une enquête sera faite.

9. Chômage et office de placement - intervention et résultat

Le Président rappelle les remarques formulées dans son rapport. Une journée d'information sera organisée par le département de l'Industrie suite à une entrevue qui a eu lieu avec le chef du département de l'Industrie.

10. propositions de sujets à traiter par les membres

lettre de notre collègue Roger Daïna de Cortaillod qui soulève l'incompatibilité d'appartenance du corps enseignant aux différentes autorités, cette requête sera transmise au Groupement des communes du Littoral neuchâtelois. M. Garnier précise que lors de la révision de la loi sur les communes en 1964, le législateur n'avait apporté aucune restriction.

11. Lieu de la prochaine assemblée générale

Notre collègue Lüthi nous propose sa commune de La Sagne, l'assemblée entérine cette proposition.

12. Course du cinquantenaire

André Zbinden président du comité de course commente les études faites et propose l'Alsace du 10 au 12 septembre prochains. L'assemblée accepte.

La participation de la Société aux frais ci-dessus est fixée à Fr. 5000 somme qui sera prélevée au capital, une circulaire sera envoyée aux communes pour les solliciter de participer en faveur de leurs employés. Deux votations aux scrutins secret sur la participation des conjoints à la course donnent les résultats suivants:

- 1er tour de scrutin: 23 oui 23 non
- 2em tour de scrutin: 22 oui 24 non

par conséquent les conjoints ne participeront pas.

13. divers:

Monsieur Le Conseiller d'Etat Béguin nous explique que c'est pour ne pas créer d'inégalité de traitement que le Conseil d'Etat a décidé de ne pas répondre favorablement à notre appel de participation pour la mise sur pieds d'une commémoration plus étendue.

Il dit que l'affaire d'Enges a soulevé des problèmes, il appartient aux autorités communales constituées d'assurer le contrôle de la gestion communale et non au Service des communes. Néanmoins il continue d'avoir confiance en nous, il nous exprime toute sa gratitude et ses félicitations pour notre cinquantenaire ainsi que pour notre dévouement à la population neuchâteloise.

Monsieur Le Chancelier d'Etat Porchat abonde dans le même sens et nous adresse particulièrement ses remerciements pour notre collaboration précieuse en matière d'élections et votations.

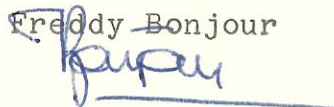
Au cours du repas succulent agrémenté par Norbert de Fontaines, plusieurs orateurs prirent la parole, ce sont: MM. Schmoll vice-président du Conseil communal de Lignièrès, Ruedi du service des communes qui insistèrent sur le rôle important joué par les fonctionnaires communaux.

Séance levée à 12 heures 30

Au Nom de La Société des administrateurs
et fonctionnaires des communes neuchâteloi-
ses

Le Secrétaire,

Freddy Bonjour



Le Président,

Rémy Muriset



Société des administrateurs communaux et fonctionnaires des communes
neuchâtelaises

Cinquantième assemblée générale du samedi 22 mai 1976, à Lignières

Rapport de gestion

Durant ce dernier exercice, nous avons dû nous séparer de deux membres qui sont décédés. Au début de l'été 1976, c'était notre collègue Pierre Travostino de Chézard que nous conduisions à sa dernière demeure. A fin mars 1976, notre membre honoraire Paul Gauthier du Cerneux-Péquignot mettait déjà fin à sa retraite encore récente. Je vous prie de vous lever et d'observer un instant de silence en mémoire de ces deux collègues et amis disparus.

Notre ordre du jour étant chargé, vous nous permettrez d'être brefs sur l'activité annuelle de notre société:

Traitement du corps enseignant: Nos pourparlers ont été poursuivis avec les représentants des départements de l'Instruction publique et des Finances. Lors d'une assemblée largement fréquentée aux Caneveys sur Coffrane, chacun de nos membres a pu se rendre compte qu'une certaine complexité comptable subsiste. Une délégation, une rencontre au Landeron puis une autre à Nodry ont permis d'avancer. Le DIP a terminé son projet avec l'Electronique de l'Etat. Ensemble, nous avons recherché les voies les plus simples. Dès le 1er janvier 1977, le calcul des traitements de l'enseignement primaire et préprofessionnel pourra être entièrement automatisé. Une collaboration simple mais précise et ponctuelle est requise de toutes les administrations communales. Nous en reparlerons sous chiffre 8. Nous pouvons remercier les services cantonaux de leur esprit de collaboration.

Caisse des pensions: Vos délégués Leon Tardin et votre président ont participé à deux assemblées du conseil d'administration. Le président a fonctionné à la journée de vérification des comptes. Ce domaine actuariel n'est pas simple à aborder. Actuellement, des propositions sont à l'étude pour avancer quelque peu la limite d'âge. C'est un point assez important à suivre. Pour ceux qui ne le savent pas encore, nous rappelons que des appartements de vacances ont été construits à Vyronnaz en Valais. Ils vous sont offerts soit pour vos vacances d'été soit en hiver pour le ski.

Caisse de chômage: Au début de décembre, nous avons réuni un certain nombre de préposés des offices communaux à Corcelles pour faire l'inventaire des problèmes. Quelques jours plus tard, nous adressions une requête au Chef du Département de l'Industrie en sollicitant une entrevue. Lors d'entretiens spéciaux, nous avons eu l'occasion d'exposer notre point de vue et nos soucis, soit à M. le Conseiller d'Etat Meylan, soit aux responsables de la Caisse cantonale. Les points soulevés sont:

- Problèmes d'organisation et nécessité d'un inspecteur-conseiller.
- Contradictions dans l'application.
- Problèmes des offices de placement.
- Double statistique.
- Suppression de l'escompte.
- Subventions communales.
- Meilleure participation aux frais administratifs.
- Frise en charge des sommes contestées.
- Nouvelles dispositions dès le 1er juillet.

L'importance du travail nous place devant un choix. Nous venons de donner la priorité à une journée de formation que nous aimerions organiser en commun avant la mise en vigueur de l'assurance obligatoire. La réponse est attendue.

Comité: Nos collègues du district du Locle se sont déclarés prêts à reprendre le comité après le district de Neuchâtel. Nous avons cependant étudié une requête émise par plusieurs de nos membres. Le système statutaire a l'avantage de faciliter le travail dans le cadre d'une région. Il pose toutefois des problèmes par la discontinuité. Lorsqu'on est en selle, la fin du mandat s'approche rapidement et les efforts entrepris dans divers domaines pourraient en souffrir. Il vous appartiendra tout à l'heure de vous exprimer sur ce point.

Sujets à traiter: Nous voulons espérer que l'assemblée nous fera quelques suggestions à propos de tâches à entreprendre. Un de nos membres nous demande d'intervenir à propos du droit d'éligibilité des membres du corps enseignant. Proposition à suivre.

Effectif: Ensuite de la nouvelle possibilité qui a été votée l'année dernière, notre effectif s'est légèrement accru: l'état de nos membres est le suivant:

effectif 1975	83 membres
décès Travostino	
Gauthier	-2
démission: Revaz	-1 -3 membres
admissions:	+10 membres
	<hr/>
Nouvel effectif	90 membres

Parmi nos membres, nous avons le plaisir de fêter cette année les 25 ans de sociétariat de Norbert Schnitzer, administrateur communal à Boveresse. Nous apprécions sa fidélité. Pour marquer cet événement et le remercier de son activité parmi nous, nous avons le plaisir de lui remettre la traditionnelle channe dédicassée.

André Zbinden vient lui de marquer une très grande étape dans son activité administrative. Travers l'a fêté ces tous derniers jours pour 40 ans de travail et d'assiduité au sein de cette commune. Si nos statuts ne prévoient pas de récompense pour une telle fidélité, nous avons en revanche le plaisir et la fierté de l'applaudir vivement pour lui témoigner notre admiration et notre amitié.

Cinquantième:

Un tout autre programme avait été prévu pour aujourd'hui. Vous vous rappelez de la décision que nous avons prise aux Geneveys-sur-Coffrane à la suite de la réponse négative du Conseil d'Etat. Notre déception a été communiquée par écrit au Gouvernement. Puis nous avons tourné la page car il est préférable de vivre dans l'enthousiasme même s'il s'agit de renoncer à quelque chose de sympathique.

Nous voici donc à notre cinquantième assemblée générale.

Si nous nous abstenons de faire un historique si modeste soit-il sur notre association, c'est pour deux raisons. La première, nous ne comptons plus de membres fondateurs parmi nous. La deuxième, c'est qu'ici même à Lignières une partie de nos archives a été réduite en cendres, preuve en est ces quelques documents rongés par le feu lors de l'incendie du bureau communal.

C'est en toute simplicité que nous fêtons cet anniversaire mais avec d'autant plus d'amitié.

Un bel objectif demeure pourtant: notre course du Cinquantième fixée du 10 au 12 septembre 1976. Nul doute que tout à l'heure, une décision pourra intervenir sur base d'un excellent travail préparatoire effectué par la commission que préside notre ami André Zbinden.

Dans cette perspective, nous vous souhaitons une très belle journée à Lignières en remerciant les autorités communales de leur chaleureux accueil.

Le président.